PRMHH

ÉDITO DE L'EXPERT

Regard sur les concepts démystifiés

NOVEMBRE 2026



FRANÇOIS HUCHET

Directeur général – Réseau québécois sur les eaux souterraines (RQES)

Les eaux souterraines au coeur de l'aménagement du territoire

L'évocation de l'eau nous renvoie spontanément au fleuve, aux rivières, aux lacs ou aux milieux humides qui façonnent nos paysages. Nous pensons moins à l'eau souterraine, discrète, qui s'écoule sous nos pieds et constitue pourtant une composante essentielle du cycle hydrologique ! Or, l'eau stockée dans les aquifères représente près de 30 % des réserves mondiales d'eau douce et environ 99 % de l'eau douce disponible, contre moins de 1 % pour les lacs et les rivières[1].

Les multiples services des eaux souterraines

L'eau souterraine est renouvelée par la recharge, soit l'infiltration d'une partie des précipitations jusqu'à la nappe. Elle s'écoule ensuite lentement par gravité vers les zones de résurgence, contribuant au débit de base des cours d'eau, ainsi qu'à l'alimentation des lacs, de nombreux milieux humides et des sources. Savez-vous qu'en été, après plusieurs jours sans pluie, c'est essentiellement de l'eau souterraine qui s'écoule dans les rivières ?

Au-delà de ses rôles hydrologique et écologique, l'eau souterraine répond à des besoins essentiels pour la communauté. Elle approvisionne en eau près de 90 % du territoire habité au Québec et alimente 25 % de la population[2], en plus de soutenir l'activité économique des secteurs agricole, industriel et récréotouristique. Au Centre-du-Québec, environ 68 % des usages de l'eau proviendraient de prélèvements d'eau souterraine[3] !



[1] Eaux souterraines : rendre visible l'invisible (https://www.unesco.org/reports/wwdr/2022/fr)
[2] Selon les données des « usages de l'eau par municipalité » publiées le 2 juillet 2026 par le MELCCFP sur le site Web Données Québec (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/prelevements-eau)
[3] Eaux souterraines (https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/souterraines/index.htm)

Avec la multiplication des risques de sécheresse liés aux changements climatiques (comme en 2021 et 2025 au sud du Québec), et la croissance des pompages, déjà omniprésents sur le territoire, la pression sur l'eau souterraine pourrait s'accentuer dans le futur. Il devient donc indispensable de mieux comprendre, protéger et gérer durablement cette ressource.

La GIRE comme cadre de gestion de l'eau au sein des bassins versants

Les liens étroits entre les eaux de surface et souterraines impliquent de les considérer comme un système hydrologique unique. À cet égard, la Loi sur l'eau préconise une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au sein d'unités hydrologiques naturelles : les bassins versants. Les plans directeurs de l'eau (PDE), élaborés par les organismes de bassin versant (OBV), servent d'outil de planification et de mise en œuvre de la GIRE.

Parallèlement, les MRC doivent planifier l'aménagement de leur territoire en tenant compte des besoins en eau et de la capacité des systèmes naturels. Les schémas d'aménagement et de développement (SAD) et les plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH) sont des outils importants pour intégrer ces considérations aux décisions territoriales.



Les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT) demandent aux MRC de protéger les ressources en eau pour en assurer la disponibilité à long terme, notamment en tenant compte des orientations des PDE ayant une incidence sur la planification territoriale.

La réussite de cette approche repose sur la concertation entre l'ensemble des acteurs et sur la cohérence entre les outils de planification des différents paliers décisionnels. Ultimement, ce sont les municipalités, par leurs plans et règlements d'urbanisme, qui traduisent ces orientations en actions concrètes pour préserver cette ressource collective.



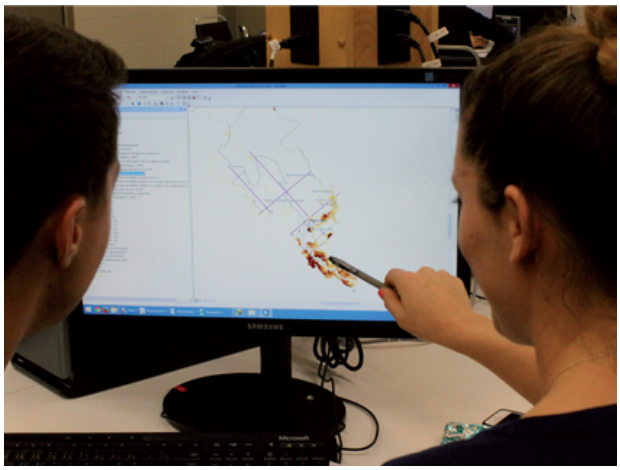
La connaissance, un élément clé pour bâtir une planification cohérente

Afin de prendre des décisions éclairées, les acteurs du territoire doivent s'appuyer sur des connaissances solides. Alors que celles sur les eaux de surface sont généralement plus accessibles, les projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES), qui ont débuté en 2008, apportent un socle de connaissances régionales essentiel à la protection et à la gestion des eaux souterraines (PGES) au Québec.

Les PACES ont notamment permis de délimiter les secteurs de recharge préférentielle, qui contribuent le plus à l'alimentation des aquifères, et d'identifier les zones les plus vulnérables à une contamination depuis la surface. La protection de ces secteurs devrait être priorisée pour préserver une eau de qualité en quantité suffisante.



Photo: Atelier du Café de l'eau (GÉREAU, Université Laval)


Photo: Atelier PACES (RQES)

Combinées à une meilleure compréhension des usages, ces informations permettent d'orienter le développement du territoire selon la disponibilité en eau et la capacité des aquifères à répondre aux besoins actuels et futurs. la disponibilité en eau et la capacité des aquifères à répondre aux besoins actuels et futurs. Malgré les avancées récentes, il est nécessaire de poursuivre les efforts d'acquisition de connaissances pour mieux comprendre les effets des changements climatiques et des pressions anthropiques sur la recharge des aquifères et les volumes d'eau souterraine disponibles.

Le défi consiste maintenant à mobiliser ces connaissances dans les milieux de pratique afin que les gestionnaires, planificateurs, décideurs ou aménagistes les intègrent adéquatement dans leurs outils de planification. C'est dans cette perspective que le Réseau québécois sur les eaux souterraines (RQES) facilite le lien entre les chercheurs et les utilisateurs, afin que les connaissances scientifiques sur les eaux souterraines se traduisent en actions concrètes pour une gestion durable des ressources en eau.

Le comité G6 :

Ce projet est financé par le Fonds bleu dans le cadre du Plan national de l'eau de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.